

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 34 (2004)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Les conseils du spécialiste  
**Autor:** Blanc, Gérard / Bernheim, Gil  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-827218>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les conseils du spécialiste

**Audioprothésiste. C'est le titre que portent les spécialistes qui vendent et régulent les appareils acoustiques. Gil Bernheim, l'un d'entre eux, donne son avis sur la question.**

– La surdité sera-t-elle un jour vaincue ?

– Il ne faut pas trop y compter. La chose s'explique physiologiquement. Un implant de puce électronique ne se conçoit que pour les enfants sourds de naissance ou pour les victimes d'accidents. Mais, pour l'instant, rien ne pallie le vieillissement des cellules, hormis la prothèse.

– Aujourd'hui, on propose des appareils numériques. Quelle est leur particularité ?

– Les appareils actuels permettent un réglage adapté à chaque personne et la qualité auditive a largement été améliorée. Leur avantage inestimable est qu'ils peuvent aussi s'adapter automatiquement au bruit ambiant. Exemple: vous vous trouvez dans une pièce silencieuse. La voix d'une personne qui vous parle peut être amplifiée modérément. Vous sortez dans une rue bruyante, l'appareil adoptera spontanément l'amplification de la voix de vos interlocuteurs, par rapport à l'amplification du bruit.

– Les réglages de ces nouveaux appareils ne posent-ils pas des problèmes à leurs utilisateurs ?

– Le réglage automatique ne convient pas à tous. L'amateur de concerts classiques trouvera, dans cette forme de réglage, une restitution plate ou métallique des sons. Fort heureusement et grâce à un bon dialogue avec son patient, l'audioprothésiste peut installer

sur l'appareil un certain nombre de programmes personnalisés. L'appareil doit être vite oublié et le porteur doit pouvoir vaquer à ses occupations sans s'en préoccuper.

– Les utilisateurs peuvent-ils également rencontrer des problèmes d'adaptation ?

– Souvent, la personne qui devient malentendante a du mal à l'admettre. Son appareil atterrit alors au fond d'un tiroir d'où il ne ressort que pour certaines occasions et c'est là que commencent les ennuis. Les amplifications sont jugées trop fortes. L'avantage d'un port permanent est que le cerveau s'adapte mieux et plus vite à l'appareil.

– Comment peut-on lutter contre les siffllements ?

– Avec les nouveaux appareils numériques, les siffllements dus au larsen (phénomène bien connu des personnes utilisant des micros et des amplificateurs) sont éliminés grâce aux réglages automatiques.

– Quel type d'appareil conseillez-vous à l'heure du choix ?

– Le prix (imposé par l'Office fédéral des assurances sociales) varie entre Fr. 2000.– et



Gil Bernheim, audioprothésiste.

Fr. 3800.– pour une seule oreille et entre Fr. 3400.– et Fr. 6800.– pour les deux. Plus l'appareil est cher, plus la technologie permet des adaptations spécifiques à l'ouïe du demandeur. Il existe sur le marché dix principaux fabricants. Les marques sont complémentaires pour des aspects techniques particuliers adaptés à chaque cas. Une visite chez l'audioprothésiste permet de déterminer quel appareil convient le mieux.

Propos recueillis par Gérard Blanc

## Historique des prothèses contre la surdité

**Vers 1800:** utilisation du cornet acoustique.

**Vers 1900:** invention du boîtier avec amplificateur relié par un câble à un micro placé dans l'oreille.

**1940:** mise en service d'un contour d'oreille (plus discret).

**1970:** mise en service de l'appareil intra-auriculaire, système complet placé dans l'oreille.

**Dès 1990:** mise en service des appareils programmables, puis numériques.

